

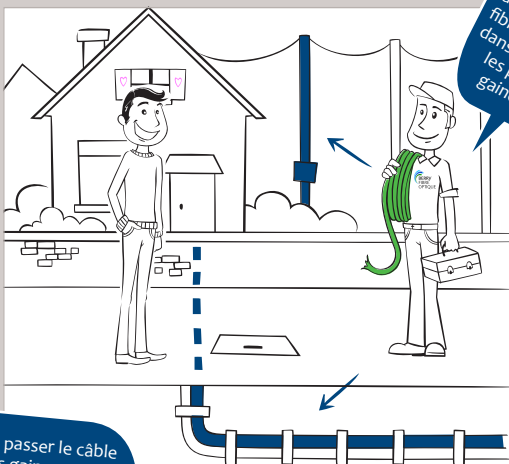
L YfUWw fXYa YbhUbHjVd f

XYa cb Xca jWYz

C'est facile !

La construction du réseau est terminée,
je regarde si je suis éligible au
raccordement anticipé de mon domicile.

Je suis éligible !
Je m'inscris sur le site de
berryfibroptique.fr
Rubrique "raccordement anticipé"



Je raccorde votre
domicile en passant la
fibre optique en présentant
dans la rue en utilisant
les poteaux ou les
gaines enterrées

Définissons
ensemble l'emplacement
idéal pour la prise de
raccordement, près de
votre télévision ou d'une
prise électrique



Je vais passer le câble
par les gaines qui se
trouvent dans les
cloisons ou le coller
discrètement le long
des plinthes



La fibre a été installée,
prenez RDV avec votre
opérateur à l'ouverture
commerciale



D'autres questions ?

Contactez-nous au **02 45 45 00 30**

Rendez-vous sur le site : www.berryfibroptique.fr





J'ai des questions !

COMBIEN COÛTE UN RACCORDEMENT ANTICIPÉ ?

Le raccordement anticipé est gratuit dans la limite de 150 m entre le point branchement dans la rue jusqu'à l'intérieur du domicile.

Toutefois, il est possible que certaines prestations préalables et nécessaires au raccordement (qu'il soit anticipé ou non) doivent être prise en charge par vos soins.

Il s'agit notamment :

- Travaux de génie civil (gaine, fourreaux, regards...) sur votre parcelle ;
- Travaux d'adduction au droit du terrain ;
- Longueur de câble sur votre parcelle au-delà de 50 mètres linéaires.

QUAND PUIS-JE FAIRE MA DEMANDE ?

Pendant les trois mois qui précèdent l'ouverture commerciale de votre commune en fibre optique.

EN QUOI CONSISTE LE RACCORDEMENT ANTICIPÉ ?

Le raccordement anticipé correspond à la pose d'une prise optique (PTO) dans votre logement ou local professionnel sans obligation préalable de souscrire à une offre fibre optique auprès d'un opérateur.

En pratique, un câble de fibre optique est passé depuis la rue, soit en aérien, soit en souterrain jusqu'à la PTO.

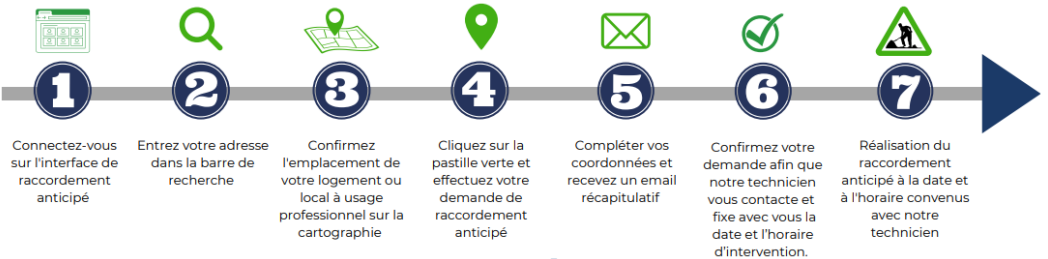
La PTO est installée idéalement à côté de votre téléviseur et à proximité d'une prise électrique. Si vous souhaitez que cette prise soit installée ailleurs dans votre habitation, vous devez prévoir ou faire installer à vos frais une gaine.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Gagner du temps : dès que les offres commerciales des opérateurs seront disponibles vous pourrez bénéficier des services très haut débit.

Bénéficier d'un raccordement de qualité réalisé sous le pilotage direct de Berry Fibre Optique.

Comment commander mon raccordement anticipé ?



Et après ?

1

Je vérifie l'ouverture commerciale sur le site de berryfibreoptique.fr

2

Je contacte mon opérateur commercial et je souscris une offre Fibre Optique

3

Je planifie un rendez-vous avec mon opérateur pour profiter des services Très Haut Débit

D'autres questions ?

Contactez-nous au **02 45 45 00 30**

Rendez-vous sur le site : www.berryfibreoptique.fr

